



santé
famille
retraite
services

La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté

*vous
informe*

Démarches en ligne

La MSA vous accompagne et répond à vos questions

Pour vous faciliter la vie et effectuer vos démarches simplement et efficacement, connectez-vous sur le site de la MSA de Franche-Comté et inscrivez-vous à « Mon espace privé » pour accéder à l'ensemble des services en ligne mis à votre disposition.

Santé, famille, logement, retraite, solidarité, découvrez la large gamme de services accessibles à partir de votre compte personnel sécurisé, consultez vos paiements, téléchargez vos attestations et faites vos déclarations en ligne quand vous le voulez.

Vous n'avez pas encore créé votre espace privé ?

La MSA vous accompagne : voir encadré ci-contre.

Vous avez des questions ?

Découvrez ci-dessous les questions/réponses les plus posées.

1. Je n'ai pas le temps de finir ma demande en ligne, est-ce que je peux la sauvegarder et terminer ma saisie plus tard ?

Oui pour certains services. Vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton « conserver » et ainsi pouvoir reprendre votre saisie une prochaine fois. Il vous suffira alors de sélectionner à nouveau le service concerné et faire défiler les pages déjà remplies pour continuer. Dans certains cas, le bouton « conserver » n'est pas présent, les pages déjà remplies sont conservées automatiquement pendant un mois.

2. Le service que je viens d'utiliser me



■ Grâce aux services en ligne MSA, faites presque tout en ligne (crédit photo CCMSA).

fournit un document pdf, comment puis-je l'utiliser ?

Le logiciel Acrobat est nécessaire pour la lecture des fichiers pdf. Téléchargez-le sur la page d'accueil des services qui vous sont proposés où sur la boîte située à droite « Aide ».

3. Comment quitter les services en ligne de façon sécurisée ?

Vous utilisez une connexion sécurisée, il est recommandé d'utiliser la fonction « se déconnecter » lorsque vous avez fini vos démarches en ligne.

4. Je gère plusieurs dossiers, comment

passer d'un dossier à l'autre ?

Il vous suffit de cliquer sur « changer de dossier » pour accéder aux autres dossiers. Sélectionnez ensuite celui sur lequel vous souhaitez travailler.

5. Comment paramétrer mes informations personnelles ?

Dans le menu « gestion de profil » vous pouvez modifier vos informations personnelles en changeant votre email, votre mot de passe et vous inscrire aux services sécurisés d'une autre MSA.

6. Comment autoriser une autre personne à accéder à mon dossier en ligne ?

Vous devez donner une procuration à la personne qui utilisera les services en ligne à votre place. Cette demande est à faire auprès de votre MSA et doit être signée par vous et votre mandataire. Reportez-vous au lien « demande de procuration » dans le menu « gestion de profil » et suivez les instructions en ligne.

7. Je suis dirigeant d'une entreprise, comment faire pour autoriser certains de mes employés à gérer tout ou partie de mes services ?

Il faut donner une délégation aux personnes qui utiliseront les services en ligne. Cette demande est à faire auprès de votre MSA. Vous pouvez utiliser le lien contact.

Vous avez besoin d'aide dans votre navigation ?

L'assistance Internet MSA est à votre disposition au 03 20 900 500 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30 pour vous accompagner.

A noter : nos conseillers Assistance Internet sont dédiés exclusivement à l'accompagnement à la connexion et à l'utilisation de votre espace privé et des services en ligne. Ils n'ont pas vocation à répondre aux demandes à caractère réglementaire ou législatif.

Les bonnes raisons d'utiliser les services en ligne MSA

- ▶ Autonomie : inscription en temps réel pour une utilisation immédiate des services en ligne particulier – exploitant – entreprise,
- ▶ Simplicité : service intuitif et aides à la saisie, rattachement automatique des différents bouquets utiles,
- ▶ Sécurité : adhérent authentifié par des étapes de contrôle, sécurité du mot de passe renforcée, adresse mail vérifiée,
- ▶ Accessibilité 24h/24 et 7j/7,
- ▶ Gratuité : pas de frais d'inscription ni de frais postaux.

Pour créer votre espace privé, rendez-vous sur le site internet de la MSA ou flashez le QR code



<https://franche-comte.msa.fr/lfp/espace-privé>